

La vie de la paroisse

La célébration des messes

- Le Samedi soir à 18h30, en alternance entre l'église Saint Jean-Eudes et l'église Sainte Claire.
- Le Dimanche à 10h à l'église Notre Dame des Anges de Bihorel
- Le Dimanche à 11h30 à l'église Saint François du Chatelet

Le curé célèbre la messe tous les jours sur la paroisse, aux intentions des paroissiens et du diocèse.

Le presbytère de la GrandMare

Le presbytère de la Grand Mare est devenu un lieu d'hébergement temporaire pour répondre aux besoins de familles en détresse. Une maman et ses cinq enfants y sont accueillis depuis début Novembre 2015, bien aidés par une équipe de paroissiens.

Les propositions pour les jeunes

Des camps sont organisés chaque vacances par le patronage de la RAC, la paroisse, le diocèse. Cette année auront lieu les Journées Mondiales de la Jeunesse à Cracovie en juillet. Près de 10 jeunes de la paroisse sont déjà inscrits.

Secrétariat paroissial

5, Place du Général de Gaulle - 76420 Bihorel
02 35 59 17 14
paroissesmn@yahoo.fr

Ouvert : le lundi et le jeudi de 14h à 17h,
le mardi et le vendredi de 10h à 12h

Une permanence est assurée
les mercredis et samedis matins de 10h à 12h.

Participer à la vie matérielle de l'Eglise

Le montant du Denier de l'Eglise couvre 56% des dépenses de la paroisse. Votre don nous est indispensable pour assurer la bonne marche de la paroisse.

Comment donner au Denier ?

- par prélèvement mensuel :

En donnant chaque mois ou chaque trimestre, votre don est réparti sur toute l'année. Un imprimé spécial est joint à cet envoi. Chaque année, vous pouvez réévaluer votre don.

- par paiement en ligne sur le site internet du diocèse :

<http://rouen.catholique.fr/don/formulairebis.php>
puis en sélectionnant la paroisse Sainte Marie des Nations Bihorel-Hauts de Rouen.

- par chèque bancaire ou postal :

à l'ordre de « Association diocésaine de Rouen » à remettre au secrétariat de la paroisse dans l'enveloppe ci-jointe (en indiquant votre nom et votre adresse)

Un reçu fiscal vous sera ensuite adressé.

- Il est possible de consentir un legs pour tout ou partie de votre patrimoine (exonération des droits de mutation) au profit de la paroisse.

Combien donner ?

Chacun donne en fonction de ses possibilités. Il est conseillé de donner l'équivalent de deux journées de travail par famille, ou bien de 1 à 2 % de son revenu annuel.

Votre don est déductible de vos impôts :

- A hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus.
- Si vous êtes redevable de l'ISF, vous pouvez déduire 75 % de votre don dans la limite de 50 000 euros (loi TEPA). Contactez le diocèse.

En 2016 :

« Vivre sa foi,
faire vivre son Eglise ! »



Eglise Notre Dame des Anges de Bihorel
Eglise Saint Jean-Eudes des Sapins
Eglise Saint François du Chatelet
Eglise Sainte Claire de la Grand Mare

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute Parole sortant de la bouche de Dieu ». Combien la communauté paroissiale aimerait ne vivre que de cet enseignement de Jésus !

Mais pour assurer la cohérence et la pertinence de sa mission auprès des habitants de Bihorel et des quartiers des hauts de Rouen, nous avons besoin d'assurer la vie des prêtres et laïcs salariés œuvrant à votre service.

Nous avons le devoir d'entretenir le patrimoine immobilier légué par les générations chrétiennes précédentes, qui ont construit avec zèle et audace des locaux et lieux de culte que nous devons transmettre dans un même état aux générations futures.

Ce document n'a d'autre but que de vous informer sur le devenir de votre don au Denier de l'Eglise et de l'offrande que vous versez à la quête, pour lesquels je vous remercie chaleureusement au nom de l'ensemble de la communauté paroissiale.

Merci pour votre zèle et votre générosité pour l'année 2016 !

Comptez sur ma prière et sur celle de l'ensemble des paroissiens !

Père François-Xavier HENRY
Curé de la paroisse

Recettes de la paroisse en 2015

Recettes	2014	2015
Denier de l'Eglise *	75109	82765
Quêtes des dimanches et fêtes *	28576	25703
Quêtes inhumations, baptêmes et mariages, *	12858	12662
Casuels (offrandes pour les baptêmes, mariages, inhumations) *	18840	25987
Troncs et cierges *	2101	1307
Offrandes de messes *	2062	2975
Divers	2005	4508
Total des recettes	141551	155907

* Montants soumis à la contribution diocésaine

Le Denier sur la paroisse

Sur un territoire d'environ 21000 habitants :

- 338 donateurs, soit 21 de plus qu'en 2014. (correspondant à 62 nouveaux et 41 défections)
- Don moyen : 248 euros, en hausse de 8 euros.

Les subventions reçues

La paroisse ne reçoit aucune subvention : ni du Vatican, ni de l'Elysée.

Ses seules ressources sont les dons des fidèles.

En 2015, ont été célébrés sur la paroisse :

- 50 baptêmes,
- 27 première communion,
- 22 professions de foi
- 10 confirmations
- 7 mariages,
- 97 inhumations,

En 2016, elle accueille

- 30 enfants pour L'éveil à la foi
- 80 enfants sont catéchisés
- 24 collégiens et lycéens en équipes d'aumônerie

Dépenses de la paroisse en 2015

Dépenses	2014	2015
Traitement des prêtres	19776	20972
Salaire des laïcs	13462	13356
Charges immobilières	33707	32680
Contribution à la vie du diocèse à hauteur de 35% des recettes ordinaires	43826	44850
Solidarité interparoissiale	3000	2500
Travaux réalisés	0	16817
Fournitures administratives	7665	6434
Fournitures de culte	3285	4142
Activités pastorales	3706	3431
Frais de déplacement	3654	2271
Total des dépenses	132081	147453
Résultat	9470	8454

Les travaux effectués en 2015

En 2015, votre générosité a permis de refaire entièrement l'installation électrique du presbytère de Saint Jean-Eudes, dont certaines parties avaient près de 90 ans.

5 quêtes impérées pour la solidarité

Les quêtes dominicales du :

- 23 Mars ont été reversées au CCFD pour 659 €,
- 24 Mai aux Œuvres caritatives du Pape pour 475 €,
- 18 Octobre aux Œuvres missionnaires pour 576 €,
- 15 Novembre au Secours Catholique pour 682 €,
- le Vendredi Saint pour l'entretien des lieux saints pour 195 €.

Les projets de la paroisse pour 2016

Les investissements immobiliers à venir

La paroisse est propriétaire de l'église Saint Jean-Eudes et du presbytère attenant, de la salle des Buissonnets et du presbytère de la GrandMare.

- L'état des locaux

L'église Saint Jean-Eudes a été bénie en 1928, deux ans après le presbytère attenant.

La salle des Buissonnets aux Sapins a été construite dans les années 60 et le presbytère de la GrandMare dans les années 70.

- Ce qui est à prévoir

D'importants travaux de rénovation des huisseries et d'isolation des greniers sont à entreprendre sur l'ensemble des locaux.

Pour l'église Saint Jean-Eudes, des travaux urgents de mise hors d'eau du bâtiment sont à prévoir, ainsi que la construction de l'accès pour les personnes à mobilité réduite, et l'installation de sanitaires.

La refonte du site internet de la paroisse

Aider les jeunes à vivre un pèlerinage

C'est permettre au plus grand nombre de vivre une expérience de foi fondatrice : c'est faire émerger les futures vocations et les chrétiens en responsabilité de demain.

Vivre l'année Sainte de la Miséricorde

Notre paroisse fera un pèlerinage jusqu'à la cathédrale Notre Dame de Rouen, et franchira la Porte Sainte de la Miséricorde le Dimanche 11 Septembre prochain.